

## Article R2312-1 du Code du travail

Date de mise à jour : 16 Novembre 2022

### Notre analyse

Les membres de la délégation du personnel au CSE sont informés de la réception par l'employeur des documents de vérifications et de contrôles : il s'agit des attestations, rapports, consignes et résultats relatifs aux vérifications et contrôles à la charge de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail , comme le document unique d'évaluation des risques. Les membres du CSE peuvent demander à avoir accès à ces documents.

## Article R2312-1 du Code du travail

Les membres de la délégation du personnel au comité social et économique sont informés de la réception par l'employeur des documents de vérification et de contrôle mentionnés à l'article L. 4711-1. Ils peuvent demander communication de ces documents.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



CSE : Prerogatives en santé, sécurité et conditions de travail

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Le Comité Social et Economique

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Santé et sécurité au travail : le rôle du CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les 10 points clés à connaître sur le CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)